



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

Réservé à la municipalité

No

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

1. Renseignements sur l'identité du requérant

Nom de famille	Prénom	
Adresse du domicile		
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Courriel	

2. Renseignements sur le mandataire (si différent du propriétaire)

Nom de famille	Prénom	
Adresse du domicile		
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Courriel	

3. Emplacement visé par la demande

Adresse		
Numéro de lot (s)		Matricule
Zonage municipal	Superficie du terrain	

4. Description sommaire de la demande (fournir un plan ou un croquis d'implantation si nécessaire)

Brève description du projet faisant l'objet de la demande

5. Justification de la demande

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer à la réglementation existante ?

Avez-vous fait part de vos intentions aux propriétaires voisins ? Si oui, vous ont-ils demandé de modifier certains aspects de votre projet ? Si oui, lesquels ? (Peut référer à une lettre des voisins)

Serait-il possible de réaliser votre projet SANS obtenir une dérogation mineure de la Municipalité? Si oui, de quelle manière?

Quel préjudice vous ferait subir le respect de la réglementation actuelle ?

6. Nature de la dérogation mineure

- Pour obtenir un permis de lotissement
- Pour obtenir un permis de construction
- Pour un bâtiment en construction non-conforme
- Pour un bâtiment existant non-conforme

Numéro du permis :

Numéro du permis :

Normes prescrites par la réglementation :
(Relativement au bâtiment ou à l'élément visé par la demande de dérogation mineure)

Norme(s) du règlement :

Dérogations demandées par le requérant
(Relativement au bâtiment ou à l'élément visé par la demande de dérogation mineure)

Dérogations demandées :

7. Documents nécessaires

La demande devrait être accompagnée des documents et des renseignements suivants :

- Une procuration signée du propriétaire permettant au mandataire de faire une demande de permis en son nom (s'il y a lieu) ;
- le formulaire de demande dûment rempli ;
- marges de recul pour un bâtiment déjà construit : fournir un plan de localisation ;
- marges de recul pour un bâtiment projeté : fournir un plan d'implantation ;
- paiement des frais de la demande (115\$) ;
- photographies (au besoin) ;
- une lettre des voisins (au besoin) ;

8. Signature du requérant

Je déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et complets. Je comprends que les frais d'études (**115\$**) doivent être payés lors du dépôt de la demande et qu'ils sont non remboursables, peu importe la nature de la décision du Conseil municipal à cet égard. J'autorise également la Municipalité de Saint-Victor à rendre publics les documents fournis à l'appui de la présente demande. Je comprends ainsi que tous ces documents peuvent être employés lors d'une consultation publique et dans un sommaire décisionnel soumis aux élus pour expliquer ma demande.

Signature du requérant

Date (aaaa-mm-jj)